

AM 72342

Aurillac, le 1<sup>er</sup> Août 1928



*fait le 31*

A Monsieur le Préfet du Cantal,

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Jean Dauzet, négociant en fromages au Pont d'Aurrières, C<sup>ne</sup> de St. Chamant (Cantal)

A l'honneur de vous exposer que comme suite à l'invitation qui lui est faite par la Cie du chemin de fer du P.O, en vue d'aller à Londres du 7 au 10 Août, à titre de membre de la mission d'études pour la vente des fromages, il sollicite la délivrance d'un passeport à son nom.

Dans l'attente d'un accueil favorable à sa demande, il a l'honneur de vous présenter ses sentiments respectueux

*J. Dauzet*



Adresse :

Dauzet Jean  
négociant en  
fromages, au  
Pont d'Aurrières  
C<sup>ne</sup> de St. Chamant  
(Cantal)

né le 1<sup>er</sup> novembre 1886

à Lourdes  
C<sup>ne</sup> de St. Germain  
(Cantal)

En avec avis favorable et le Maire  
en raison de l'activité de et l'adjoint absent  
motifs invoqués ci-dessus le Conseil délégué  
à St. Chamant le 2 Août 1928

Le Maire absent : L'Adjoint *J. Dauzet*

